

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 14 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 6 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 26 AOUT.

On écrit de Constantinople, le 9 août, au *Mercur de Souabe* :
L'amiral Roussin, ambassadeur de France, qui est de retour ici, a déjà eu plusieurs conférences avec le reis-effendi. Il a été reçu par la Porte avec beaucoup de distinction.

D'après des nouvelles de Smyrne, les pirates se sont dispersés dans toutes les directions aussitôt qu'ils ont aperçu la flotte du capitain-pacha. Ensuite le pacha a fait voile pour les côtes de Syrie et de Candie, pour observer les mouvements de la flotte égyptienne. Un vaisseau de guerre français et un anglais, stationnés dans l'Archipel, s'y sont également rendus, et on assure qu'un vaisseau anglais a reçu l'ordre de lord Ponsonby d'y aller aussi. La frégate des Etats-Unis, la *Constitution*, s'y rend également.

D'après les nouvelles de Constantinople de la même date, données par la *Gazette d'Augbourg*, la Porte a accordé au gouvernement français la faculté d'exporter des marchandises de la Turquie, de manière que les sujets français pourront acheter des blés aux turcs, et les transporter en France sur des navires français. Cette faculté n'est donc pas accordée aux autres nations comme on l'a dit. La conclusion du tarif de douanes ne paraît pas devoir se faire attendre.

Il y a ici des Anglais qui ont fait au gouvernement des propositions pour l'établissement de chemins de fer en Turquie. Le sultan se montrant favorable à toutes les nouveautés utiles, ils ne doutent pas du succès de leurs démarches. S'il en est ainsi les chemins de fer pourraient bien être plutôt achevés en Turquie qu'ailleurs, attendu que le régime despotique du gouvernement ne connaît pas les entraves des intérêts privés.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 28 AOUT.

Une question fort importante préoccupe beaucoup le ministère anglais. Le roi de Hanovre a réclamé de la reine d'Angleterre les diamants que le grand électeur Georges I^{er} avait apportés en devenant roi d'Angleterre après la mort de la reine Anne. La reine Victoria paraît menacée de perdre ces magnifiques diamants qui orneront le front de la duchesse de Cumberland.

A la marée basse on voit plusieurs grandes barques se porter au-dessus de l'ouverture que les eaux ont faites dans le Tunnel de la Tamise, elles y déversent de grandes quantités de terre argileuse; d'un autre côté, de grands préparatifs sont faits à terre pour pomper l'eau aussitôt qu'on sera parvenu à boucher le trou extérieurement.

FRANCE. — PARIS, LE 29 AOUT.

Il est difficile de se faire une idée de la foule immense qui se pressait hier pendant toute la journée aux abords du chemin de fer de Paris à St. Germain. Depuis la place de l'Europe jusqu'au pont d'Asnières, c'est-à-dire pendant un trajet d'une lieue et demie, c'était une véritable procession. Il est malheureux que la compagnie n'ait pas à sa disposition une seconde voie depuis Asnières jusqu'au Pecq, car elle aurait pu conduire hier plus de 50,000 curieux à St. Germain. Mais d'après son organisation actuelle elle n'a pu transporter que 7 à 8,000 voyageurs, ce qui fait avec le retour un total de

FEUILLETON.

ASCANIO, LE LAZZARONE.

HISTOIRE NAPOLITAINE.

Encore seul et toujours triste, *Eccellenza*? Vous savez pourtant bien que c'est ce soir notre fête, la fête des *Lazzaroni*.

Oh! ah! vivre la joie et saint Janvier! Voyons les rires et les chants de nos camarades ne vous donnent-ils pas envie de rire et de chanter? Trouvez-vous donc nos filles et nos sœurs indignes de vous, *signor*? *Verramente*, ce serait de l'ingratitude, car vos grands yeux noirs font tourner les têtes; et c'est de leur part que je venais solliciter votre seigneurie de se joindre à nous. Mais, *per Bacco!* vous ne m'écoutez guères, et il me semble que vos oreilles sont aussi engourdies que votre langue. C'est bien pardonnez-moi si je vous ai troublé, monseigneur. Je vais dire aux filles des pêcheurs que le bel *Ascanio* ne veut plus de leurs sourires, et que les tarantelles de Castel-Novo peuvent se passer de lui. Adieu, *signor*, je vous souhaite un bon sommeil et de douces rêveries.

Ce discours, plein d'emphase ironique et débité avec toute la volubilité italienne, s'adressait à un jeune homme à peine sorti de l'adolescence, qui, couché de son long sur la pierre, appuyait sa tête à un vieux pan de mur, en face du plus bel hôtel garni de Chiaja (1), dont son regard fixait et profond ne quittait pas les fenêtres.

Ascanio portait le costume des *Lazzaroni*, mais ces pauvres vêtements étaient drapés sur lui avec une sorte de noblesse qui en faisait oublier la misère.

Il y avait dans sa pose immobile, dans les gestes imperceptibles qu'il avait donnés pour toute réponse et sans se détourner à son pressant interlocuteur, un mélange extraordinaire de nonchalance et de fierté. Ses manières, qui eussent paru chez un autre, théâtrales et affectées, sem-

(1) Un des principaux quartiers de Naples. Chiaja le disputé à Tolède, au mouvement et en élégance, et ces deux *strades* sont le rendez vous de la belle compagnie.

14 à 16,000; la recette s'est élevée, dit-on, de 18 à 20,000 fr. On raconte que plus de 6 à 800 personnes se sont vues forcées de coucher à St. Germain. Elles s'y étaient rendues dans la matinée pour se promener dans la forêt et ne revenir que le soir, mais n'ayant pu retenir leurs places d'avance, elles ont trouvé le soir tous les wagons pleins.

Le réfugié piémontais Ferrand a été extrait hier de la Conciergerie, à 1 heure 1/2, pour être conduit chez le préfet de police, où il est resté jusqu'à trois heures. Ferrand doit partir aujourd'hui pour le Havre, il sera embarqué ensuite pour les Etats-Unis.

Une lettre de Bologne du 20 courant porte que la garnison suisse est partie le 18 pour Rome, qu'un régiment autrichien est arrivé le lendemain à Bologne.

Le *Toulonnais* publie plusieurs lettres de Bone, des 22 et 23 août, dans lesquelles il confirme ce que nous avons nous-même annoncé, il y a quelques jours, que les négociations avec achmed-bey sont rompues. Le juif Bousnac, le diplomate juif que M. Darnémont s'est adjoint pour intermédiaire dans sa conférence et ses essais de pacification auprès d'Adgi-Achmet, est de retour pour la 3e. fois, à Merdy-Haumad, avec l'ultimatum du bey de Constantine, qui n'a pu être accepté.

L'expédition de Constantine partira du 15 au 20 septembre. M. le gouverneur-général était toujours à Guelma. Il y avait, soit au camp, soit à l'hôpital militaire de Bone, 1100 malades. On comptait sur la rade de Bone près de 80 navires marchands.

On lit dans le *Phare de Bayonne* du 26 :
« On assure que le siège de Saint-Jean-de-las-Abadessas a été levé par les carlistes après un combat où le brigadier Ayerbe les a mis en déroute. »

Les journaux de Madrid du 21 n'étaient pas encore arrivés au moment de mettre sous presse.

Voici ce qu'on écrit de Madrid, le 20 au soir :
Les démissions se succèdent. Celles de MM. Muna Saenz et Armendariz, sous secrétaires d'état aux finances et à l'intérieur, ont été acceptées par la régente, ce qui a mécontenté plusieurs personnages influents.

Ce soir, à sept heures, MM. Pio Pita Pizarro et le comte de Luchana (Espartero) ont transmis leur démission à la régente, qui n'a pas encore fait connaître sa résolution; seulement elle s'est écriée : *Je vois que tout le monde m'abandonne!* Cette phrase était à peine achevée que la démission de M. Chacon arrivait aussi aux mains de S. M.

L'inquiétude est au comble.
Le *Mémorial bordelais*, du 26, dit que jusqu'au 20 il n'y avait que le président du conseil, M. Bardaji, homme de 70 ans, et M. le maréchal-de-camp Evariste San Miguel, ministre provisoire de la marine, qui aient consenti à accepter les portefeuilles.

Le bruit a été répandu à Madrid que le général Espartero agissait pour la France qui se servait de lui pour renverser Mendizabal, et pour empêcher la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre qui paraissait devoir lui être très-préjudiciable.

Dans le même moment l'Angleterre paraît devoir recueillir les fruits de la réaction chartiste de Portugal.

Le *Messenger* dit, d'après une lettre de Madrid du 21, que la régente a cherché à s'évader de son palais; voici les détails qu'il publie à ce sujet :

blaient lui être si naturelles, que les dénominations seigneuriales dont son camarade l'avait comblé en riant n'auraient eu rien d'étrange, dites d'un ton plus sérieux.

Ascanio, le *Lazzarone*, était aussi surnommé le *Pensieroso*, et toutes les fois qu'un voyageur, frappé de sa belle figure et de son éternelle mélancolie, demandait son histoire à ses camarades, ceux-ci s'empressaient de la raconter avec une sorte d'orgueil.

Tout petit enfant, *Ascanio* avait été trouvé seul et nu dans la mesure d'un pêcheur de Pausilippe. Son père et sa mère venaient d'être frappés par le feu du ciel. Touché d'un si grand abandon, Giuseppe Morani, le doyen des *Lazzaroni* de Naples, s'était chargé de l'orphelin et l'avait emporté près de Castel-Novo; où, depuis ce jour jusqu'à sa mort, il avait partagé avec lui sa place et son macaroni. *Ascanio*, à mesure qu'il avait grandi, avait aidé Giuseppe dans ses travaux et prêté du charme à son *familiante*. Plus d'une fois le vieillard avait sacrifié son repos pour son protégé, et l'enfant avait exposé sa vie pour son protecteur.

Morani, en mourant, laissa son fils adoptif en possession d'une double réputation, également méritée, parmi les artistes et les *Lazzaroni*. Au jugement des premiers, il portait la plus belle tête de l'Italie, et il n'y avait pas de meilleur *cicerone* à Naples; chez les seconds, il était connu pour le plus fier et le plus silencieux compagnon qui se pût rencontrer. Du reste, tous ses camarades l'aimaient en frère.

Ascanio, de son côté, tout en rendant aux *Lazzaroni* amitié pour amitié, se passait volontiers de leur compagnie, et préférait à tous les plaisirs, celui de rêver, seul, étendu sur les grèves ou errant sur les quais.

Ce jour-là, ses méditations étaient d'une nouvelle nature: son immobilité était active, si l'on peut ainsi parler; tandis que son corps semblait une statue couchée sur son piédestal, son visage traduisait par mille expressions diverses les mouvements rapides et passionnés de son âme.

Ses yeux surtout, ses yeux, toujours fixés sur les fenêtres de l'Hôtel de Londres, s'animaient tour à tour d'un feu sombre et terrible, tendre et languissant, timide et douloureux, comme si les murs de cet hôtel avaient renfermé quelque chose ou quelqu'un d'où dépendait sa vie.

« Dans la nuit qui vient de s'écouler, la reine avait essayé de sortir de son palais par les Lilas, promenade qui longe les derrière de sa résidence royale.

« Une assez forte escorte de cavaliers dévoués de la garde royale devait l'accompagner; mais ce projet aurait été déconcerté par la présence d'une patrouille de la garde nationale qui, venant du côté du Mançanarès, se disposait à entrer dans Madrid par la porte connue sous le nom de Puerta-de-Hierro.

Notre correspondant, en nous transmettant cette nouvelle, ne nous dit pas où voulait se diriger Christine. Avait-elle la pensée d'aller se réfugier auprès d'Espartero et au milieu de son armée? Si le projet de fuite est réel, il serait difficile d'assigner un autre but à cette tentative de la régente.

« Une lettre de Lisbonne du 20 août, après avoir présenté l'état des choses comme favorable aux partisans de la charte, dit :

« M. Bois-le-Comte, l'ambassadeur de France, est très mécontent de la tournure que prennent les affaires, parce que la force actuelle du gouvernement portugais lui paraît mieux convenir au pays. La conduite de ce diplomate a un caractère très-équivoque; d'un autre côté, lord Howard de Walden n'a pas le talent nécessaire pour combattre les vues de M. Bois-le-Comte, aussi faisons nous une triste figure ici. »

Ce n'est pas seulement à Lisbonne que les journaux anglais accusent notre diplomatie de manquer de franchise. On lit dans le *Courrier* :

« Il est généralement reconnu que depuis quelque temps on disposait tout pour le renversement de MM. Calatrava et Mendizabal, et que la reine régente et l'ambassadeur de France n'étaient pas étrangers à ces manœuvres.

L'Espagne est assez harassée par les misérables intrigues de ses généraux et de ses hommes d'état, sans que l'on en fasse encore la proie des intrigues des diplomates étrangers; mais sa faiblesse semble en faire un objet de convoitise pour les autres puissances, et l'on s'est efforcé dès lors d'obtenir une influence directe dans ses conseils. Nous tenons de bonne source que depuis longtemps le ministère français s'attendait à ce changement. Il y a quatre mois au moins que l'on ne reçoit à Paris une seule dépêche de Madrid dans laquelle il ne soit pas question de cette modification. On savait parfaitement que le parti modéré dans cette capitale, stimulé par la France, intriguerait avec les chefs de l'armée, et l'on attendait un changement à l'issue de ces efforts combinés.

Voilà qui explique assez bien le cri de joie poussé par le *Journal des Débats* à la première nouvelle de l'arrivée d'Espartero au ministère, avant d'avoir bien regardé quels noms étaient placés à côté du sien sur la liste, et c'est à ce chant de victoire que le *Morning Chronicle* répond en ces termes :

Le *Journal des Débats* paraît excuser le dernier mouvement qui a eu lieu à Madrid en disant qu'il était nécessaire. Nous demanderons à ce journal si ce mouvement était plus nécessaire et plus populaire que la révolution de la Granja. (Commerce.)

Les nouvelles de Lisbonne, qui se succèdent avec rapidité, sont de nature à faire pressentir le prochain triomphe des partisans de la Charte.

Plusieurs journaux anglais continuent à faire jouer un rôle odieux à M. Bois le Comte dans cette révolution. Nous pouvons affirmer que leurs accusations sont entièrement fausses.

Tout à coup une fenêtre s'ouvrit, *Ascanio* se releva d'un bond, comme un jeune chacal qui vient de dormir au soleil et qui a flairé sa proie. Il alla s'asseoir dans un angle de mur, d'où il pouvait continuer ses observations sans se faire remarquer, et toute son âme se suspendit avec son regard, au nouveau spectacle qui lui apparut.

Quatre personnes, sortant par la fenêtre qui venait de s'ouvrir s'avancèrent sur le balcon de l'hôtel: un homme d'environ cinquante ans, une femme à peu près du même âge, un petit garçon et une jeune fille. Cette dernière semblait avoir dix-sept ans à peine: elle avait la taille mince et élévée, la tête petite et délicate; les yeux bleus, d'une douceur pénétrante, les cheveux blonds cendrés, séparés sur le milieu du front et tombant en mille boucles sur son cou et ses épaules; la peau blanche et pure, animée des plus fraîches couleurs de la jeunesse et de la santé. On devinait à tout ce qui émanait d'elle, comme à tout ce qui l'entourait, une belle et riche enfant, contente du passé, confiante dans l'avenir, et n'ayant pas autre chose à faire qu'à être heureuse et à se laisser adorer.

Pendant qu'insouciance de tout ce qui pouvait la regarder et l'entendre, elle causait à haute voix sur le balcon avec son frère et sa mère, et qu'*Ascanio* dévorait des yeux les moindres détails de cette scène, un valet sortit de l'hôtel, alla droit au *Lazzarone*, et lui frappant familièrement sur l'épaule :

« Camarade, lui dit-il, encore une bonne journée pour vous: il s'agit de guider lord Ellis et ces dames sur la route qui conduit à Caserte, comme vous avez fait ces jours derniers dans la ville de Naples. *Ascanio* avait tressailli; une flamme avait jailli de ses prunelles, sa poitrine se dilatait plus à l'aise, comme si la respiration venait de lui être rendue: il était heureux.

« Ecco mi! ecco mi! (1) s'écria-t-il; et il se précipita comme un insensé vers la porte de l'hôtel, après avoir jeté un dernier regard au balcon.

En moins d'un quart d'heure, la famille, les gens et l'équipage de lord Ellis furent prêts à partir. Miss Lydia et sa mère occupèrent le fond de la calèche, lord Ellis et son fils Arthur se placèrent sur le

(1) Me voilà! me voilà!

Loin de chercher à provoquer l'irritation du gouvernement et du peuple contre les Anglais, M. Bois le Comte a représenté au ministère que les proclamations et les articles de journaux semi-officiels, où l'on accusait les Anglais de fomenter ces troubles, pouvaient amener de grands malheurs et faire massacrer des étrangers inoffensifs. Cet avis du ministre de France a été bien accueilli; mais il est certain que tout le parti constitutionnel accuse hautement l'Angleterre de favoriser l'insurrection chartiste dans le seul intérêt de son commerce. (J. des Débats.)

Nous lisons dans l'Espagnol du 20 le discours prononcé par M. le général San Miguel, ministre de la marine, dans la séance du 19 août. On y remarque entr'autres ce qui suit :

« Je n'ai pas l'ambition d'être ministre et le département qui m'a été assigné n'importe pas suffisamment que je ne conserve mes fonctions qu'un petit nombre de jours. J'ai accepté ce poste, messieurs, parce que nous sommes au jour du danger, comme le soldat qui monte sur la brèche parce que l'honneur et le devoir le lui commandent.

« Le nouveau ministère, messieurs, sera un ministère non pas rétrograde, mais un ami du progrès, autant que le permettront les circonstances de l'état du pays. La loi qui ordonne que les cortès resteront réunies jusqu'à l'arrivée des cortès prochaines, sera pour moi un objet digne du plus grand respect. »

Bulletin de la bourse de Paris du 29 août.—Les affaires sur le 3 p. c. ont été extrêmement restreintes. Le cours était même un peu faible et plutôt offert que demandé. Les actions de la Banque de France et les villes vont toujours à peu près au même taux, mais avec une grande fermeté. Les affaires les plus actives ont encore eu lieu sur les affaires industrielles, et particulièrement sur les chemins de fer, qui ont encore baissé.

Il y a eu aujourd'hui une émission nouvelle, celle des bateaux de la Basse Seine, pour mener directement les voyageurs de Paris à Rouen. Cette émission a été très brillante, car les actions sont de 500 fr. et ont fermé à 590.

Le syndicat des agents de change avait pris à l'avance une décision pour interdire au parquet les affaires à terme sur les nouvelles actions industrielles qui seraient émises à l'avenir; cette décision a reçu aujourd'hui un commencement d'exécution.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le ministère complète ainsi la dépêche de Perpignan du 25 mai :

« Les carlistes se sont emparés par capitulation de Mora sur l'Ebre. Le baron de Meer se dirigeait sur Biosca, occupé par les insurgés.

« Voici ce qu'on lit dans l'Europe :

Perpignan, 24 août.

« Les Anglais sont pour ainsi dire maîtres de Barcelonne. Le général Pastor a reçu l'ordre du gouvernement de Madrid, de livrer aux Anglais le fort de las Atarazanas, qui commande le port de Barcelonne, et une grande partie de la ville. L'amiral anglais a mis une garnison dans ce fort, où il ne reste plus qu'un seul soldat espagnol. L'escadre qui s'étend du golfe de Rosas jusqu'à Alicante est très forte, et a, dit-on, plus de six mille soldats de débarquement. La seule station de Barcelonne se compose de cinq vaisseaux de ligne de premier rang, sans compter plusieurs autres bâtiments de moindre grandeur.

« Les exaltados de cette capitale sont furieux contre le baron de Meer, qu'ils appellent traître. On y assurait que ce général avait demandé 6000 hommes de plus et 60,000 piastres pour pouvoir tenir la campagne, et avait donné en même temps sa démission dans le cas où on ne lui enverrait pas les secours demandés. Le parti extrême du mouvement prend décidément le dessus à Barcelonne, et l'on craint de voir la tranquillité sérieusement troublée dans la capitale. »

« On écrit de Victoria, le 18 août :

Aucune conflagration, aucune émeute n'a éclaté le 17, après l'assassinat du gouverneur don Laborio Gonzalez, de douze autres officiers et du commandant de la milice nationale. Quelques groupes de soldats du corps appelés pecteros, commandés par Martin Zabano, ont seulement parcouru les rues en criant : Mort aux traîtres ! Le gouverneur était en conférence avec Zabano, au moment où il a été assassiné. Celui-ci a été nommé gouverneur à la place de Gonzalez.

« Il faut en croire des rapports de Miranda, des troubles sérieux auraient éclaté dans cette ville, dans la nuit du 16

« ... et Ascario s'élança sur un petit cheval arabe, amené pour lui, et qu'il monta sans selle ni étriers.

« Rien ne manquait pour se mettre en route, et pourtant on attendait encore.

« Georges ne vient pas ? dit miss Lydia en se retournant.

« Ce mot, quoiqu'il fut dit le plus simplement du monde, fit frémir le lazzarone, et lui glaça tout le sang dans les veines.

« Qui peut donc le retenir ? ajoute Ellis.

« Il est toujours si exact, observa la mère en jetant un coup-d'oeil à sa fille.

« Le voilà, s'écria cette dernière avec une joie enfantine. Et sa main, qui tenait celle d'Arthur, la serra par un mouvement involontaire qui ne fut point remarqué de l'enfant.

« Au même instant, un brillant tilbury qui venait de détourner au coin d'une rue, s'arrêta brusquement auprès de la calèche.

« Le jeune homme qui le conduisait, sautant lestement à terre, fit voir, dans toute l'élégance de sa haute taille et dans toute l'aristocratie de ses manières, le dandy le plus digne de figurer à Hyde-Park ou à la course du clocher.

« Est-ce que je me suis fait attendre ? demanda-t-il en baisant respectueusement la main de miss Ellis et celle de sa mère.

« Pour toute réponse, les deux dames firent baisser le marche-pied de la calèche. Le jeune homme monta près d'elles, tandis qu'Arthur, impatient de se voir dans l'élégant tilbury, s'y installa à côté de son père.

« Pendant toute cette petite scène, le lazzarone, auquel on n'avait pas fait la moindre attention, était resté immobile sur son cheval, sans donner d'autre signe de vie que la contraction douloureuse de ses lèvres serrées l'une contre l'autre, et les bouffées de sang qui montaient par moments à son visage pour céder aussitôt la place à une mortelle pâleur.

« Plusieurs fois, il fallut lui rappeler qu'on se mettait en route, avant qu'il songeât à toucher son cheval, et quand il s'aperçut enfin qu'on l'attendait, il passa d'un excès à l'autre en s'élançant comme un trait en avant de la voiture.

au 17. Le général, deux colonels et deux autres officiers auraient été assassinés. Tout est rentré dans l'ordre. Il est remarquable que les soldats choisissent toujours pour l'objet de leur insurrection l'éloignement où on les tient de l'ennemi. Le véritable mobile de ces insurrections est le dénuement absolu où languissent ces malheureux.

HOLLANDE.

Par un avis du 24 de ce mois, la chambre de commerce d'Amsterdam vient de porter à la connaissance du commerce et de la navigation, que S. A. R. l'amiral et colonel général, d'après une autorisation royale, a donné des ordres pour que dorénavant des forts bateaux à vapeur de l'état soient stationnés aux embouchures des rades du Texel et de Hellevoetsluis, afin d'y faire, même pour les plus grands navires marchands, le service de la remorque, sur la demande qui en sera faite par les armateurs ou les capitaines de ces navires, à l'officier commandant de la rade ou au capitaine des bateaux à vapeur, et quand le bateau remorqueur Noord Holland ne suffira pas pour faire ce service. Il ne sera payé d'autres frais que ceux des combustibles employés par les bateaux à vapeur, tandis que l'intention de S. A. R. est qu'on prenne des mesures afin d'exempter autant que possible le commerce du paiement des droits de pilotage pour le bateau remorqueur. Les bateaux à vapeur qui ont été affectés à ce service sont, pour la rade de Hellevoetsluis, le Cerbere, commandé par le capitaine-lieutenant Van Franck, et pour celle du Texel, provisoirement, Curaçao, commandé par le lieutenant de marine de 1^{re} classe Coertzen. (J. de La Haye.)

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 30 AOUT.

Le ministre des travaux publics qui développe tant de zèle et de capacité pour la construction et l'amélioration de nos nouvelles routes, se propose, dit-on, de faire une véritable fête de l'ouverture du chemin de fer sur Louvain. Il est question de mettre ce jour-là en mouvement tous les wagons et toutes les locomotives disponibles. Et comme la nouvelle route traverse les deux provinces du Brabant et d'Anvers, on assure que toutes les régences et autorités de Bruxelles, Malines, Anvers et des communes intermédiaires sur lesquelles passe la nouvelle route recevront assez de cartes pour qu'au premier voyage on puisse conduire et ramener, aux frais du gouvernement, de 3000 à 4000 personnes en même temps.

« Un arrêté royal du 6 de ce mois porte qu'à partir du 1^{er} octobre prochain, les bateaux français naviguant dans le cours de l'Escaut, de la Meuse, de la Sambre et de la Lys, pour le transport de cargaisons, soit de la France en Belgique, soit de la Belgique en France, seront assimilés, pour le droit de patente, aux bateaux belges.

« Le Moniteur publie un arrêté royal qui porte des changements au tracé de la route à ouvrir entre Aywaille et Bastogne.

« Le ministre de la guerre est parti hier soir de cette ville pour Liège.

« Le célèbre paysagiste Schelfhout est parti d'Anvers mardi dernier pour retourner à La Haye. Il emporte un agréable souvenir de l'accueil flatteur qu'il a reçu parmi nous. Treize tableaux, dont plusieurs de grande dimension, lui ont été commandés par des amateurs belges pendant les neuf jours qu'il a passés dans le pays. Cet artiste distingué a promis d'exécuter exprès pour la prochaine exposition de Bruxelles deux grandes pages représentant un hiver et un été, qui surpasseront encore tout ce que nous avons vu de lui jusqu'à aujourd'hui. Il viendra lui-même nous revoir à cette époque.

« M. le graveur Calamatta vient d'arriver à Bruxelles pour prendre la direction de la classe de gravure au burin à l'Ecole du gouvernement. Les principaux ouvrages de cet artiste se trouvent à l'Exposition d'Anvers, où ils font l'objet de l'admiration générale.

« Hier, a eue lieu au ministère de la guerre l'adjudication des diverses fournitures nécessaires pour le service des hôpitaux militaires. Il y avait plusieurs soumissions. Les 5000 chemises en toile blanche ont été adjudgées à M. Van West de Mons, à fr. 3 35 c.; des 1000 pantalons en toile blanchies à fr. 2 57; 1000 caleçons en toile grise à 1 74; 600 pantalons en toile grise à 1 99, et 250 tabliers toile blanche d'officiers de santé à 2 04, à M. Van Eeckhout de Bruxelles;

D'où venait cette révolution subite dans les manières d'Ascario ? C'est un mystère que le pauvre enfant n'eût pas su s'expliquer à lui-même, mais qu'il est temps d'expliquer à nos lecteurs. Le lazzarone était jaloux du bel Anglais sans savoir pourquoi, comme il était amoureux de la jeune miss sans s'en rendre compte.

« Depuis deux semaines que lord Ellis et sa famille étaient à Naples, Ascario leur avait tous les jours servi de guide. Tous les jours, il avait pu contempler dans le silence de l'extase cette beauté de miss Lydia, qui lui était apparue, la première fois, comme une création surnaturelle.

« En indiquant à l'admiration de la jeune Anglaise les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il n'avait pu se défendre de la leur comparer dans son âme, et il avait trouvé que la Vénus pulvique avait moins de grâces, la Junon moins de noblesse, la Vestale moins de candeur; et, sans réflexion comme sans remords, il avait passé les jours à s'enivrer de la vue de miss Lydia, les nuits, à suivre des yeux les leurs incertaines qui s'échappaient de la fenêtre de sa chambre.

« Tant qu'Ascario avait été seul à se plonger dans cette adoration, elle n'avait eu pour lui que des délices, sans trouble et sans violence; mais la vue du jeune Anglais venait de lui faire sentir tout à coup ce que ce qui avait été l'enchantement de sa vie pouvait en devenir le supplice. Il ne serait plus rien à contempler miss Ellis. Tout son malheur était là. Il n'attendait seul d'elle que ce qu'elle pouvait accorder à tout le monde: sa présence et la son de sa voix; mais il aurait voulu enchaîner cet homme, survenu tout à coup, et auquel elle prodiguait des regards et des sourires comme elle n'en donnait pas à sa mère.

« Pendant qu'il accompagnait les voyageurs, cette pensée dévorante s'attachait à son cœur comme un vautour, et toutes les fois qu'il s'approchait de la calèche, il sentait un déchirement intérieur qui le forçait de s'éloigner aussitôt, comme d'un lieu où l'air manquait à sa poitrine.

« Cependant la route que suivaient les voyageurs était admirable. A droite, dans l'éloignement, se dressait le Véauve couronné d'une vapeur poitrée. De toutes parts, s'étendaient des plaines d'une fertilité prodigieuse, et partout se faisait sentir cette influence du ciel d'Italie qui double la végétation sur la terre, la lumière au firmament, le sang dans les veines, le sentiment dans le cœur, la vie partout ! Enfin on arriva au palais de Caserte.

les 1000-essuie-mains en toile grise à 64 c., à M. Willemaeker de Bruxelles; 600 blouses toile grise à 2 75; 250 tabliers d'ouvriers idem à 1 20; 400 essuie-mains blancs à 80 c., et 2000 cravates en toile de coton bleu à 68 c., à M. Servais fils, d'Anvers; 4000 bonnets de coton blanc à 90 c., à M. Ligonard Lecomte, de Tournay; 150 kilogrammes de laine à 2 50, à M. Begasse, de Liège, et 3000 kilogrammes de crin à 2 50, à M. J.-B. Chapellemans de Bruxelles.

« Il vient d'arriver à Anvers de New Castle, par le navire Thomas et Martha, pour le compte du gouvernement, une locomotive d'un nouveau modèle, avec tous ses accessoires, pour fonctionner sur le chemin de fer. On assure qu'elle est d'une force et d'une célérité extraordinaires.

Bruxelles, le 30 août (trois heures). — Les transactions ont été peu animées, il semble qu'il y a un temps d'arrêt sur les affaires. Les valeurs indigènes supportent la stagnation sans se déprécier; une forte partie d'actions de la Société Générale titres en nom a été achetée à fr. 791, et il reste encore argent à ces cours, certifiés au porteur émission de Paris 1676 et A; Société de Mutualité 113 7/8 et A; Banque de Belgique 39 3/4 P; Actions réunies, 102 P; nouvel emprunt de la Banque foncière, 100 A.

L'actif espagnol était plus ferme que la veille, il a fait 18 1/2 A. 5/8 P. et ferme 9 1/6 cours.

Anvers, (deux heures 3/4). — Par voie télégraphique. Ardoin 18 1/2 A. 5/8 A pour demain, assez d'affaires. On dit Londres d'hier 112 p. c. plus bas Banque commerciale 101 A.

LIEGE, LE 31 AOUT.

Le long délai que réclame M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères pour se prononcer sur la contestation qui existe entre les autorités communale et provinciale relativement au budget de la ville pour 1837, nous étonne d'autant plus que la députation consultée directement par le ministre vient de lui adresser de nouvelles observations.

« Il y avait d'ailleurs urgence à ce que le gouvernement se prononçât avant le mois de novembre, puisque le budget, tel qu'il sera arrêté par le roi, servirait de règle pour celui de 1838. D'un autre côté, il faut éviter de donner à deux autorités, dont l'accord est si nécessaire, une nouvelle occasion de se trouver en dissentiment; c'est ce qui doit arriver de toute nécessité, car, avant le 1^{er} mai 1838, un nouveau budget aura été arrêté par le conseil communal et approuvé par la députation permanente du conseil provincial. Toutefois, chacun de ces corps maintiendra ses résolutions, et le ministre aura laissé perdre un temps précieux en discussions auxquelles il aurait coupé court en se prononçant dans un délai assez rapproché.

« Voici quelques renseignements statistiques sur nos hospices.

« La population secourue dans les divers établissements est de mille personnes environ.

« Les dépenses qui se renouvellent chaque année sont couvertes à l'aide des revenus ordinaires.

« La dépense moyenne de chaque personne reçue dans les établissements, se trouve être de 140 fr. environ par an.

« Le plan général d'améliorations à l'hôpital de Bavière a reçu un commencement d'exécution.

« L'hospice des orphelins, qui doit être reconstruit entièrement à neuf, l'aile droite de l'édifice sera achevée cette année.

« Les plans pour l'hospice des aliénés sont soumis à l'examen des médecins principaux de Paris; les travaux coûteront plus de 500,000 fr.

« Nous venons d'apprendre que le docteur Dewilt se retire de l'association et de l'enseignement de l'Ecole vétérinaire de Liège, pour s'adonner exclusivement à l'enseignement de la médecine humaine.

« M. Desaire, docteur en médecine et professeur à l'Ecole de médecine vétérinaire de Liège, vient d'être nommé directeur de cet établissement pour l'année scolaire 1837-1838.

« Parmi les objets portés à l'ordre du jour de la séance du conseil communal de vendredi prochain, 1^{er} septembre, nous voyons figurer le rapport de M. Rémont, sur les recherches faites dans le terrain du Lavoux, pour y trouver de l'eau. On nous assure que les résultats de ces recherches sont on ne peut plus satisfaisants, et que l'on est certain d'avoir aujourd'hui toute l'eau nécessaire au jardin botanique que l'on se propose d'y établir. Nous avons visité ce terrain, et sous bien des rapports il nous paraît réunir toutes les conditions désirables; au moyen de la nouvelle rue à ouvrir, il se trouvera à une

giuse, et partout se faisait sentir cette influence du ciel d'Italie qui double la végétation sur la terre, la lumière au firmament, le sang dans les veines, le sentiment dans le cœur, la vie partout ! Enfin on arriva au palais de Caserte.

« Ce palais étale sa masse imposante au milieu de jardins délicieux. On trouve dans son parc immense d'épais ombrages et des prairies semées de fleurs; puis, des sources qui versent des torrents sur des rochers noirs, et se perdent en un instant, pour former plus loin un vaste étang et une petite rivière.

« Après avoir admiré toutes ces merveilles, les Anglais s'assirent à l'ombre, et le lazzarone put se retirer à l'écart. La fraîcheur du lieu avait un peu calmé son sang, et le pauvre enfant, couché sur l'herbe, au milieu d'une clairière, bercé par le doux bruit des cascades, oubliant ses souffrances trop réelles pour retrouver dans le ciel où se perdait son regard, son divin fantôme et ses visions de bonheur.

« Tout à coup, un bruit léger Tarracha à sa rêverie, et une petite main attira la sienne. C'était Arthur. Il voulait revoir les beaux jardins et il venait adresser au lazzarone les sollicitations enfantines qui avaient échouées près de Georges.

« Montre-moi encore les grands rochers noirs, dit-il, et les grands cygnes de l'étang, et pour ta peine, je te donnerai ma gourde pleine de sorbet glacé.

« Ascario répondit d'abord à l'enfant par un geste de dédain, mais se ravissant aussitôt, il prit vivement la main d'Arthur, et se mit à marcher avec lui, en se détournant avec crainte, comme pour s'assurer qu'on ne pouvait les entendre.

« Enfant, dit-il, gardez vos présents, et dites-moi plutôt quel est ce jeune homme que vous appelez Georges.

« Et en adressant ces questions au petit Arthur, Ascario l'effrayait, sans s'en douter, par la singulière expression de son visage.

« Ce n'est pas votre frère, reprit-il d'une voix qui s'adoucit jus qu'à devenir tremblante.

« Non, reprit l'enfant rassuré, sir Georges n'est pas mon frère, mais il va bientôt le devenir.

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL.

Séance du 13 janvier 1837.

Présens MM. Louis Jamme, président, etc.
M. Forgeur fait au nom de la commission le rapport sur les propositions qui ont été présentées par quelques membres dans le cours des discussions relatives au tarif des taxes municipales.

Le conseil y a décidé que l'expérience a démontré que la macération des matières s'opère dans l'intervalle de vingt quatre heures et qu'il convient de suivre dans le calcul de la restitution à accorder lors de l'exportation du genièvre fabriqué, le mouvement de la fabrication.

Art. 1^{er}. La restitution du droit perçu sur la bière est réduite à un franc vingt cinq centimes par hectolitre de bière livrée à l'exportation.

Art. 2. Pour que cette restitution ait lieu, la bière doit être potable et de nature à être livrée au commerce.

Art. 3. En cas de contestation sur la qualité, et si le brasseur persiste à vouloir jouir du droit d'exportation, la bière sera transportée au bureau central, elle y sera vérifiée par deux experts désignés, l'un par le directeur de la perception, et l'autre par le brasseur.

Les experts, avant de procéder à leur opération, désigneront un tiers expert pour les départager le cas échéant. Si les experts ne s'entendent pas sur le choix du tiers expert, le collège des bourgmestre et échevins le désignera.

Art. 4. L'expertise sera sans appel. Les frais seront supportés par la partie succombante.

Le conseil vu les dispositions de l'art. 116 du règlement des taxes municipales approuvé par le Roi, le 13 juillet 1823.

Considérant que la latitude accordée par cet article aux expéditeurs, de réquérir la présence d'un convoyeur et de se dispenser ainsi de charger à l'entrepôt général, est abusive et favorise la fraude;

Art. 1^{er}. La disposition de l'art. 140 est abrogée et remplacée par la disposition suivante: Lorsque les entrepositaires exporteront des objets compris au tarif, ils obtiendront décharge de la totalité des droits, pourvu que l'exportation ait lieu par quantités au moins égales aux suivantes, savoir:

Pour la bière, les vinaigres de bière, les savons, les vins, les eaux-de-vie; esprits, genièvres, un demi baril en un seul vase de chaque espèce, et vingt-cinq bouteilles de même espèce.

Dans le cas des articles 112 et 116, si les objets déclarés pour l'exportation sont destinés à être transportés totalement à découvert, de manière que la vérification en soit facile, ils ne seront pas assujettis à être conduits préalablement au bureau central, et la vérification en sera faite au bureau de sortie.

Sinon, s'ils sont destinés à être transportés à couvert, ou par chargement garni de paille et revêtu de toile cordée, ils devront être conduits et vérifiés au bureau central, et de là envoyés jusqu'au bureau de sortie.

Les expéditions de liquides qui se font en bouteilles seront dans tous les cas conduites au bureau central et convoyées.

Le conseil, considérant qu'en attendant la révision du règlement général, il importe de faire cesser l'illégalité dans la répartition des peines qui résulte de la disposition de l'art. 140 de ce règlement;

Art. 1^{er}. La disposition de l'art. 140 est abrogée et remplacée par la disposition suivante: Seront punies de la confiscation et d'une amende qui ne pourra être moindre de deux cents francs, ni excéder mille francs:

Toutes soustractions ou décharges, soit pendant la durée du passe-debout, du transit, ou de l'exportation, soit pendant le trajet de l'un des bureaux d'entrée au bureau central dans le cas où le chargement n'a pu être vérifié à l'entrée;

Toutes déclarations d'entrée, de sortie ou autre, reconnues fausses, inexactes ou incomplètes de la part des individus voulant profiter des bénéfices du passe-debout, de transit, d'entrepôt ou d'exportation.

Art. 2. Seront punis de la confiscation sans ou avec l'amende qui ne pourra excéder deux cents francs suivant les circonstances plus ou moins aggravantes.

Tout défaut, faussetés ou inexacitudes de déclarations, lors de l'entrée d'objets soumis aux taxes dont la valeur n'excèdera pas vingt francs.

Par dérogation à l'art. 152, les employés saisisants, jouiront dorénavant des deux tiers des produits des amendes et confiscations prononcées à raison des saisies lorsqu'elles auront été faites entre le coucher et le lever du soleil, et seulement de la moitié de ces produits dans le cas où la saisie aura eu lieu du jour.

Le président,
(Signé) Louis JAMME.
Approuvé pour être annexé à notre arrêté du 5 juillet 1837.

Léopold, Roi des Belges,
A tous présens et avenir, salut.

Vu la délibération prise le 13 janvier dernier par le conseil communal de Liège et ayant pour objet d'obtenir l'autorisation d'apporter quelques modifications au règlement des taxes municipales et notamment, de réduire le taux de la restitution des droits à accorder à l'exportation des boissons distillées et des bières fabriquées en ville;

Le président, Louis JAMME.

distance convenable du centre de la ville et de l'université; la nature du sol est excellente; il est accidenté de manière à rendre peu coûteux les travaux à faire pour lui donner la disposition nécessaire; enfin, par sa situation, le terrain du Laveux offre les aspects et les points de vue les plus variés et les plus pittoresques.

La députation permanente du conseil provincial persiste dans la résolution de n'accorder qu'un subside de 15,000 fr. au directeur de notre théâtre.

Depuis quelques jours, la police fait saisir et jeter à l'eau plusieurs mannes de fruits non murs exposés en vente sur nos marchés. Des procès-verbaux ont été dressés, et les poursuites sont dirigées activement contre les délinquants.

M. Collette-Beco, négociant à Fragnée, a fait une chute dans un bâtiment qu'il fait construire; il s'est cassé un bras et blessé à la tête.

Le roi vient de faire l'acquisition du tableau de M. Wappers, représentant la Tentation de St. Antoine et dont la presse d'Anvers, les artistes et les amateurs ont fait le plus brillant éloge.

On doit à S. M. une vive reconnaissance de ce qu'elle conserve ainsi à la Belgique un chef-d'œuvre pour lequel des étrangers de distinction avaient déjà fait l'offre de sommes considérables.

(Le Conservateur.)
Le prix moyen des grains pour toute la Belgique a été pendant la semaine dernière de 17 fr. 10 c. pour le froment, et de 11 fr. 16 c. pour le seigle, par conséquent les droits d'entrée sont fixés comme suit: Froment, fr. 37 50 les 1000 kilog.; seigle, fr. 21 50 idem.

On nous écrit de Dusseldorf que les productions de nos grands artistes Verboeckhoven et Wappers ont fait, à l'exposition de cette ville, la plus vive sensation et y ont donné une haute idée de l'école belge. Pendant toute la durée du salon, la foule s'est constamment portée devant les tableaux de nos compatriotes et n'a cessé de manifester à leur égard la plus profonde admiration.

Séance publique du conseil communal de Liège, demain vendredi, 1^{er} septembre à 5 heures de relevée.

Séance publique de la députation permanente du conseil provincial, le vendredi 1^{er} septembre 1837, à neuf heures du matin, pour l'examen des réclamations en matière de garde civique.

Cette séance aura lieu à l'hôtel du gouvernement, rue Agimont.

Voici les principaux objets portés à l'ordre du jour de la convocation du conseil communal vendredi prochain, 1^{er} septembre:

Rapport de la commission de police relatif à la révision du règlement du théâtre.

(Cet objet a été renvoyé par le conseil à ladite commission.)
Approbation du cahier des charges pour l'éclairage à l'huile.
Approbation de la nomination de M. le docteur Ansiaux aux fonctions de chirurgien des pauvres du quartier du Sud.

Rapport de M. Réumont sur la recherche des eaux au terrain du Laveux.

Résolution à prendre sur la décision de la députation qui réduit le subside du théâtre à 15,000 frs.

Délibération des hospices relative aux travaux à exécuter à l'hôpital de Bavière.

Communication de la lettre par laquelle le ministre de l'intérieur fait connaître qu'il ne peut pas accorder la somme de 1060 fr. pour les écoles gardiennes.

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestre et échevins, Vu la délibération du conseil communal du 13 janvier 1837, modifiant le règlement des taxes en ce qui concerne, notamment le taux de la restitution des droits à accorder à l'exportation des boissons distillées et des bières fabriquées en ville;

Vu l'arrêté royal du 5 juillet dernier, qui approuve, sous les modifications énoncées dans cet arrêté, la délibération précitée du 13 janvier;

Vu la délibération du conseil communal du 25 août courant;

Arrête: 1^o. La dite délibération du 13 janvier 1837 et l'arrêté royal du 5 juillet 1837 qui l'approuve seront publiés et affichés et les dispositions qu'ils renferment seront exécutées à partir du 5 septembre prochain.

2^o. Expédition du présent sera transmise au directeur des taxes municipales.

A l'Hôtel-de-Ville, le 28 août 1837.

Le président, Louis JAMME.

Comment cela, en épousant ma sœur.
Ah! fit le lazaronne, en rejetant la main d'Arthur, et en portant la sienne à son front, comme un homme qui se sent défaillir.

Sir Georges Macphinson, continua l'enfant, à toujours été mon bon ami. Il y a dix jours que nous l'attendions à Naples, où il n'est arrivé que d'hier au soir, et nous allons nous en retourner en Angleterre pour aller à la noce.

Ascanio n'écoutait plus. L'œil fixe et la tête baissée, il laissait couler lentement le long de ses joues deux larmes brillantes.

— Tu pleures, dit l'enfant avec moins d'intérêt que de surprise; tu as donc du chagrin, veux-tu me le conter.
Lord Ellis les interrompit en arrivant à eux et en ordonnant le départ.

On remonta en voiture, et cette fois miss Lydia se plaça avec Georges dans le fiacre.

Ce nouveau rapprochement changea en colère la douleur du lazaronne, et il fut obligé de se tenir à l'écart de sir Georges pour ne pas succomber à des tentatives meurtrières.

l'envie la mer et les cieux. Miss Ellis était assise à l'arrière du canot, doucement appuyée au bras de sir Georges. Sa beauté, grandie par les émotions de son âme, avait alors mille secrets harmonies avec les aspects immenses qui l'environnaient.

À la voir, au milieu de cette mer, vêtue d'une robe blanche qui formait autour d'elle des plis larges et vaporeux, à voir les boucles blondes de sa molle chevelure se balancer au souffle insensible de la brise, on l'eût prise pour une de ces déesses de l'antiquité qui venaient quelquefois s'offrir à l'adoration des hommes, pour une vision de Phydias ou de Praxitèle. Ascanio avait cette pensée, sans la formuler de la même manière. Étendu sur le bord du canot, à peu de distance de miss Lydia, toute son âme passait dans ses yeux pour la contempler.

Si en ce moment miss Ellis et sir Georges eussent pu observer le lazaronne, ils eussent deviné le secret de son amour; la jeune fille eût peut-être rougi d'une pitié vaniteuse, et le jeune homme, le jeune homme eût-il été jaloux?... Non, sans doute. Et pourtant le lazaronne était plus beau que le dandy: dans ce golfe de Naples, non loin du Vésuve, sous la coupole étoilée du firmament, le lazaronne était la plus sublime manifestation de la puissance du créateur.

C'était l'homme dans sa grandeur primitive; c'était l'amour dans sa plus idéale pureté.

Sa force n'excluait pas la grâce; toutes les parties de son corps s'harmonisaient dans un ensemble radieux, et son visage s'embellissait encore des reflets du feu divin qui brûlait son corps.

Mais personne ne s'apercevait de la supériorité d'Ascanio, si ce n'est son ange gardien qui pleurait au ciel!

— Que cette nuit à de charmes pour moi, dit miss Ellis, en se penchant tendrement vers sir Georges; que ne pouvons-nous transporter dans notre Angleterre ce beau ciel, cette mer d'azur et ces îles enchantées?

— Chère Lydia, répondit sir Georges à demi-voix, que pouvons-nous regretter de l'Italie? N'emportons-nous pas partout notre amour?

Tandis que le jeune Anglais parlait ainsi, sa main serrait celle de

Vu les diverses pièces et réclamations relatives à l'objet de ces délibérations:

Vu l'avis de la députation permanente du conseil provincial de Liège, ainsi que le rapport du directeur des contributions, douanes et accises dans ladite province;

Vu l'art. 29 de la loi du 18 juillet 1833;
Vu l'art. 17 de la loi du 29 avril 1817;
Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur et des affaires étrangères;

Nous avons arrêté et arrêtons: Art. 1^{er}. La délibération susmentionnée est approuvée telle qu'elle se trouve ci-annexée, sous les modifications ci-après:

1^o Le taux de la restitution des droits à accorder pour les genièvres et eaux de vie distillés dans le rayon de l'octroi, ne pourra être inférieur à celui fixé par l'art. 29 de la loi du 18 juillet 1833.

2^o Les expéditeurs ne pouvant être privés quant à ce qui concerne les chargements d'objets destinés à être transportés à ce qui concerne les chargements de leur accord l'art. 116 du règlement des taxes, approuvé par l'arrêté royal du 13 juillet 1823, et qui consiste à pouvoir opérer les chargements ailleurs qu'au bureau central en s'assujettissant à prendre un convoyeur.

3^o Le minimum de l'amende comminée en cas de soustraction ou d'échange, soit pendant la durée du passe-debout, du transit ou de l'exportation, soit pendant le trajet de l'un des bureaux d'entrée au bureau central, est fixé à cent francs.

4^o Le partage des amendes et confiscations continuera à s'effectuer sur le pied actuel.

Art. 2. Notre ministre de l'intérieur et des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Paris, le 5 juillet 1837. Signé, LÉOPOLD.

A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Plusieurs journaux ont annoncé que nous devenions, mon épouse et moi, pensionnaires du théâtre de Liège pour l'année théâtrale qui va s'ouvrir.

J'ai le regret de vous dire qu'il ne peut pas en être ainsi. Tous les moyens que la loyauté permettait, je les ai tentés pour obtenir de M. le directeur du théâtre d'Anvers, la résiliation du traité qui me liait envers lui. Ce contrat, j'ai dû le faire au mois de mars dernier, pour ne point compromettre mon avenir et celui de ma famille, car je n'avais alors aucun espoir de pouvoir prendre un engagement avec M. le directeur du théâtre de Liège, et déjà j'avais refusé plusieurs engagements à l'année qui m'avaient été précédemment présentés. Ce dernier n'a fait des propositions seulement il y a quelques jours; mais j'ai vainement offert à Anvers les plus amples dédommagements pour être délié de mes obligations. J'avais le désir le plus vif, ainsi que mon épouse, après neuf années de résidence dans cette ville, de continuer à témoigner au public de Liège toute la reconnaissance dont nous sommes pénétrés pour la bienveillance qu'il n'a pas cessé de montrer envers nous. Ce que nous avons fait en cette circonstance pour le public de Liège, le public d'Anvers comprendra que nous l'eussions fait pour lui, si les mêmes obligations, si les mêmes souvenirs nous avaient imposé le même devoir.

Veillez nous permettre, messieurs les rédacteurs, d'exprimer une dernière fois au public de Liège, par la voie de votre journal, les regrets sincères que nous éprouvons en le quittant.

Agrez, etc. VADE BIREB.
Liège, le 31 août 1837.

ANNONCES.

A L'OCCASION DE LA FÊTE,

Il y aura **BAL** Dimanche et Lundi 3 et 4 septembre, chez BOULANGER-LEMOINE, à la grande salle, à BEYNE.

BAL Dimanche prochain, chez RASKIN-BIA, au café des Remparts, derrière le mur des Anglais. 869

Dimanche prochain, on JETTERA DES ROUES D'OIES, chez RASKIN-BIA, rue derrière le mur des Anglais. 1458

Société d'Harmonie.

LE TIRAGE DE LA TOMBOLA annoncé pour le 3 septembre prochain, N'AURA LIEU que le 10 même mois. LES OBJETS SONT DÉPOSÉS au local de la société, on peut les voir dès maintenant.

Liège, le 30 août 1837. 1614

ESTURGEON, SAUMON frais et fumé. Chez ANDRIEN.

DE BONS OUVRIERS PEINTRES EN BATIMENS peuvent se présenter rue St. Jean en Ile, n° 766. 1623



BEAU et BON CHIEN D'ARRÊT à VENDRE; entre les Ponts de la Boverie et Longdoz, première maison neuve à gauche en se dirigeant sur Longdoz. 1610

miss Ellis, et chaque mot tombait sur le cœur du lazaronne, plus cuisant qu'une goutte des laves du Vésuve.

— Venez, Lydia, venez, dit sir Georges; et il entraîna miss Ellis à l'autre extrémité du canot, pour l'aider à cacher son embarras. Voyez, poursuivit-il, voyez les reflets de la lune sur ces milliers de petites vagues; ne dirait-on pas une poussière d'argent.

— Je ne vois que vous, soupira la jeune fille, en laissant le bras de sir Macphinson entourer sa taille.

— O ma fiancée! murmura ce dernier avec effusion, laissez-moi emporter d'Italie; de cette terre que vous aimez tant, le plus doux souvenir de ma vie, le souvenir d'un premier baiser d'amour sur ce front adoré.

Miss Ellis inclina la tête, et recut en frémissant le baiser rapide de sir Georges.

Ascanio bondit comme si un coup de poignard l'eût réveillé en sursaut. Le mouvement qu'il imprima à la barque sépara violemment les deux fiancés, et faillit renverser miss Lydia dans la mer.

Ce dernier incident fit succéder, à l'abatement de la douleur, sur le visage du lazaronne, un sourire d'affreuse ironie.

— Rapprochez-vous de moi, miss, s'écria sir Georges, en s'emparant de nouveau, comme pour la protéger, de la taille et des deux mains de la jeune Anglaise. Puis, il ajouta à voix basse, en souriant avec mystère:

— Ne vous séparez pas de moi aujourd'hui, Lydia, puisque vous quittez Naples demain, pour devenir à jamais ma femme.

— Demain! cria le lazaronne d'une voix tonnante, en se dressant comme un fantôme sur le bord de la barque, et en montrant aux voyageurs épouvantés les traits bouleversés d'un homme en délire, demain! ta femme! reprit-il; eh bien! qu'elle soit donc la mienne aujourd'hui!

Et, enlacant d'un bras irrésistible la jeune fille éperdue d'effroi, il la plonge avec lui dans la mer.

Un cri retentit dans la barque, la vague se referma sur eux, et la brise de mer continua son chant plaintif.

DEPOT DE PAPIERS D'EMBALLAGE.

L. VANDERVELDEN, Md. PAPETIER,

RUE DEVANT SAINT-PAUL, N° 592,

A l'honneur d'informer Messieurs les Fabricans et Négocians, qu'il vient de RECEVOIR EN DEPOT UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS D'EMBALLAGE de toutes espèces de formats et qualités; gris, demi blanc, bruns anglais, bleus, et gondrounés, préservant le fer de la rouille et les étoffes des insectes.

Des arrangemens pris avec le fabricant lui permettent de les céder aux prix de fabrique les plus avantageux.

Le même a son magasin constamment fourni de tout ce qu'on peut désirer en papiers, registres et autres articles de bureau, il se charge de la reliure, réglure aux prix les plus modérés.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. l'abbé NOVENT, ci devant professeur, vient d'accepter la DIRECTION DE L'ECOLE MOYENNE DE VISE, qui lui a été offerte par la commission d'administration. Il s'est associé M. l'abbé BURGERS, qui s'occupe depuis onze ans de l'éducation de la jeunesse, afin que la charge de la direction étant partagée, le bien de l'établissement puisse s'opérer plus facilement.

Le PRIX DE LA PENSION est de 425 francs pour l'année scolaire, payable d'avance, par trimestre. NB. LA RENTRÉE DES ÉLÈVES a lieu le 10 du mois d'octobre.

VENTE D'UNE MAISON.

JEUDI 7 SEPTEMBRE 1837, A DIX HEURES DU MATIN, M. PARMENIER, notaire à Liège, procédera en son étude, place du Théâtre Royal, A L'ADJUDICATION PUBLIQUE AUX ENCHÈRES :

D'UNE MAISON, N° 210, SISE A LIÈGE, RUE DES CROISIERS, et ayant deux étages, grenier, puits, cave, cour avec bâtiment au fond. Il y a des facilités pour le paiement.

COLLEGE DE HUY.

ON DEMANDE UN PROFESSEUR capable d'enseigner L'ALLEMAND ET L'ANGLAIS, et DEUX MAITRES D'ÉTUDE.

S'adresser à M. l'abbé ROGISTER ou à M. P. J. LEMOINE.

A LOUER présentement un QUARTIER INDÉPENDANT, nouvellement construit, situé rue d'Amay, composé de deux pièces au rez de chaussée, quatre aux 1er, et 2me. étages, grenier, cuisine, deux caves, cour, etc.

Le LUNDI 18 septembre 1837, à 11 heures, M. DUSART, notaire à Liège, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude rue Féronstrée, UNE BELLE ET GRANDE MAISON, avec cours, jardin, écurie, etc., située rue d'Amay, n° 653, à Liège.

A VENDRE DE GRÉ-A-GRÉ ET SOUS DES CONDITIONS FORT AVANTAGEUSES POUR L'ACHETEUR.

LE BEAU BIEN, DIT LE CASINO,

Situé à Fragnée, quartier d'Avroy, à Liège.

Cette propriété convient parfaitement pour une habitation de campagne, ou la formation d'établissement industriel. L'acquéreur pourra en disposer de la manière la plus absolue, au 1er mars prochain. S'adresser au notaire SERVAIS, place derrière le Spectacle, Liège.

A VENDRE,

PAR SUITE D'INDIVISION ENTRE MAJEURS.

LA MAISON, N° 647.

RUE MONT SAINT-MARTIN, A LIÈGE.

Occupée par M. Stas, substitut du procureur-général. Cette habitation est agréable, commode et se trouve dans le meilleur état.

Une bonne partie du prix peut être convertie en rente, au taux de 4 p. c. S'adresser au notaire SERVAIS, à Liège.

TERRAIN A VENDRE.

LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 1837, A TROIS HEURES DE RELEVÉE,

IL SERA PROCÉDÉ,

PAR LE MINISTÈRE DE M. GILKINET, NOTAIRE A LIÈGE,

En son étude rue Féronstrée, n° 588,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES,

DE 6 A 7000 MÈTRES DE TERRAIN,

Propre à la bâtisse, situé à Liège, faubourg St. Gilles.

Ce terrain sera d'abord vendu en masse ensuite en huit lots.

S'adresser pour voir le terrain, au dit faubourg n° 486, et pour connaître les conditions en l'étude du dit M. GILKINET.

VENTE DE RENTES.

JEUDI 14 SEPTEMBRE 1837, 2 HEURES DE RELEVÉE,

IL SERA PROCÉDÉ,

EN L'ÉTUDE ET PAR LE MINISTÈRE DE M. RENOZ,

NOTAIRE A LIÈGE,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DE RENTES

CI-APRÈS DÉSIGNÉES, SAVOIR :

1er LOT. UNE RENTE annuelle et perpétuelle de 562 francs 68 centimes au capital de 14,065 francs 60 centimes due par M. Scronck, à Liège.

2e LOT. UNE RENTE de 328 francs et 38 centimes au capital de 8,210 francs 95 centimes due par M. Lambert Joseph Coune Thonon, tanneur à Liège.

3e LOT. UNE RENTE de 48 francs 62 centimes au capital de 1215 francs 57 centimes due par le même.

4e LOT. UNE RENTE de 24 francs 91 centimes due par M. Scronck, à Liège.

5e LOT. UNE RENTE de 28 francs 35 centimes due par la veuve Gillard, à Stavelot.

6e LOT. UNE RENTE de 61 francs 51 centimes, due par Joseph Hubert Thiry, à Liège.

7e LOT. UNE RENTE de 6 francs 7 centimes due par Dieu-Donné Leprince, à Liège.

8e LOT. UNE RENTE de 10 francs 94 centimes, due par Pierre Monseur, à Angleur.

9e LOT. UNE RENTE de 91 francs 16 centimes, due par M. Mouton-Raick, à Liège.

10e LOT. UNE RENTE de deux s'iers 2 pognoux, due par J. Dengis, à la Boverie.

11e LOT. UNE RENTE de 18 francs 23 centimes due par Gérard Franquet, à Liège.

12e LOT. UNE RENTE DE 4 SETIERS, due par le sieur Bertrand, de Villers-le-Temple.

UNE RENTE de 7 setiers 1/2 due par Letexheur, de Vernée.

UNE RENTE de 15 francs 18 centimes, due par Louis Gœlet et Consorts.

S'adresser pour les conditions de la vente à M. RENOZ notaire à Liège.

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

VENTE

D'UNE BELLE

PROPRIÉTÉ PATRIMONIALE, SITUÉE A SCLESSIN.

LUNDI 9 OCTOBRE 1837, 2 HEURES DE RELEVÉE,

IL SERA PROCÉDÉ

EN L'ÉTUDE ET PAR LE MINISTÈRE DE M. RENOZ,

NOTAIRE A LIÈGE,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

SITUÉS CAMPAGNE DE SCLESSIN,

EN LIEU DIT la Chif d'Or, SAVOIR :

1er LOT.

UNE TRÈS-BELLE MAISON DE MAITRE, parfaitement construite et très-commodément distribuée, comprenant un très-grand nombre de pièces, remises, écuries, logement de jardinier, etc.; de cette maison dépendent de belles cours; grands jardins, bosquets et de superbes allées, une fontaine qui ne tarit jamais, une vaste prairie parfaitement arborée, le tout d'une superficie de 3 bonniers environ.

2e LOT.

UNE FERME, à proximité de ladite maison, composée de bâtiments d'exploitation, d'un magnifique pressoir et de onze bonniers environ de très-bonnes terres, prairies, bois et vignes d'un grand rapport.

Ces immeubles sont situés à une lieue environ de la ville de Liège, et près de la grande route de Liège à Huy.

S'adresser pour les conditions de la vente à M. RENOZ, notaire, et pour voir la propriété au sieur Pierre LIBON, fermier. On pourra voir la maison les mardi et vendredi matin.

VENTE ASSEZ CONSIDÉRABLE, D'HÉRITAGES RURAUX,

POUR CAUSE D'INDIVISION, ENTRE MAJEURS.

LUNDI 4 septembre 1837, à 10 heures du matin, chez M. LOOMANS, brasseur et distillateur, à Smeermaas, près de Maastricht, il sera vendu publiquement,

QUANTITÉ de BELLES PIÈCES de TERRE et PRÉ,

situées dans les communes de Vroenhoven, Lanacken, Rockheim, Veldwezelt, Ophoven, Bilsen, Munsterbilsen, Maes yck et Beverst.

S'adresser, pour renseignements ultérieurs, au notaire SERVAIS, à Liège, et au notaire WEUSTENRAAD, à Neerharren.

BOURSES.

PARIS, LE 29 AOUT.

Table of market prices for Paris, including items like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Act. de la B. de Fr.', etc.

LONDRES, LE 28 AOUT.

Table of market prices for London, including items like '3 p. consolidés', 'Bel. em. 1832 C.D.', 'Holl Dette active', etc.

AMSTERDAM, LE 30 AOUT.

Table of market prices for Amsterdam, including items like 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2 p.', 'Différée', etc.

ANVERS, LE 30 AOUT.

Table of market prices for Antwerp, including items like 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', etc.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations like Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, etc.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 30 AOUT 1837.

L'Active Espagnole a été un peu plus ferme à notre bourse de ce jour, par suite de 1/4 o/o de hausse à Paris. Ardoins ouvert 18 1/2 o/o et reste 18 5/8 argent au comptant.

BRUXELLES, LE 30 AOUT.

Large table of market prices for Brussels, categorized by 'COURS' and 'ACTIONS', listing various stocks and bonds.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 29 AOUT.

Le pleyt belge Barbara Catharina, v. de Riga, ch. de bois. — Le koff belge Diana, v. de Gooite, ch. de diverses marchandises.

PLACE D'ANVERS, LE 30 AOUT.

Café. — Sans affaires brillantes. Colon. — Un lot de 35 balles Surinam a trouvé preneur à prix qui n'est pas connu. Cuirs. — Il s'est écoulé environ 1500 cuirs Maragan salés secs de poids et prix divers. Riz. — On a traité aujourd'hui 75 futailles Caroline nouveau belle qualité à f. 43 5/8. Sucre et autres articles. — Sans transactions dignes d'être relatées.

Imprimerie de J.-Bte. Nossert, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.